



Fédération **des femmes** du Québec

LES FEMMES IMMIGRANTES DANS LES POSTES DÉCISIONNELS

Recherche et rédaction : Yasmina Chouakri

Avril 2009

Table des matières

Introduction.....	2
1 ♦ Contexte	3
2 ♦ La faible représentation des femmes en général	5
<i>Dans le milieu de la santé</i>	6
<i>Dans le milieu de l'éducation.....</i>	6
<i>Dans les conseils municipaux</i>	6
<i>Dans les Conférences régionales des élus (CRE)</i>	6
<i>Dans la haute fonction publique</i>	6
<i>En entrepreneuriat</i>	7
<i>À l'Assemblée nationale</i>	7
<i>Les femmes ministres</i>	10
<i>Un Conseil des ministres paritaire.....</i>	10
<i>Dans les quatre cours de justice du Québec.....</i>	11
<i>Dans la fonction publique québécoise.....</i>	11
<i>Dans les grandes entreprises.....</i>	11
<i>Au gouvernement fédéral.....</i>	11
3 ♦ Le partage du pouvoir.....	12
4 ♦ Qu'en est-il pour les femmes immigrantes ?	13
<i>Secteurs occupés par les femmes immigrantes et obstacles rencontrés. 14</i>	14
<i>Les élues immigrantes au gouvernement du Québec</i>	15
<i>Les élues immigrantes au niveau municipal.....</i>	16
<i>Les élues immigrantes au gouvernement fédéral.....</i>	17
<i>Les gouverneures générales immigrantes</i>	17
<i>Les immigrantes dans le mouvement syndical.....</i>	17
<i>Les immigrantes dans le mouvement communautaire et le mouvement des femmes.....</i>	19
<i>Les immigrantes dans le secteur économique</i>	22
Conclusion	23

Introduction

Les femmes immigrantes¹, on s'en doute bien, sont très peu présentes dans les postes décisionnels², que ce soit dans le domaine économique, social, politique ou culturel. Pourtant, cette absence a très peu fait l'objet d'intérêt tant dans la littérature que dans les luttes féministes sur la question alors que la question de la représentation au sens large et la participation citoyenne des femmes immigrantes a souvent été traitée³.

Aborder la question des femmes immigrantes dans les postes décisionnels est donc une nouveauté et quasiment aucune analyse et données ne portent spécifiquement sur ce sujet. Cependant, les analyses portant sur la faible représentation des Québécoises dans les postes décisionnels sont relativement nombreuses.

Alors, pourquoi pas celle de la sous-représentation des femmes immigrantes dans les lieux de pouvoir? Cette situation, relève-t-elle toujours du manque d'intérêt ou de cette même incapacité à aborder la question des inégalités entre femmes, notamment entre les immigrantes et les non-immigrantes découlant d'un « racisme institutionnel » toujours ancré, y compris dans le mouvement féministe québécois.

Selon Belleau (2000)⁴,

«L'affirmation de la différence femme et surtout de la différence femme québécoise n'a pas su tolérer, accueillir ou reconnaître la différence femme non blanche, non francophone, non catholique, non occidentale».

« Les résistances sur la question de la diversité « ethnoculturelle » semblent encore fortes, révélant une dynamique de domination entre majoritaires et minoritaires à l'intérieur du mouvement ».

¹ La définition d'immigrantes renvoie dans ce document aux femmes nées à l'étranger.

² Les postes décisionnels sont ici définis comme les lieux de pouvoirs quelque soient les secteurs de la société.

³ Voir notamment les différentes recherches, forums et mémoires de la FFQ sur ce sujet.
<http://www.ffq.qc.ca/presentation/comite-culturelle.html>

⁴ Cité par Farida Osmani, *L'égalité pour toutes? L'engagement féministe et les droits des Immigrantes au Québec*, Recherches féministes, Volume 15, numéro 2, 2002, p. 141-151.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans un contexte de diversité reste encore à réaliser. Dans une ville comme Montréal où près d'une femme sur deux est immigrante, comment les politiques favorisant l'accès des femmes aux postes décisionnels promues par le gouvernement et le mouvement féministe ne font-ils quasiment pas cas de la diversité des femmes ou si peu ?

Alors que la question de l'égalité hommes-femmes sur tous les dossiers est revendiquée fortement comme une question transversale nécessaire, celle de la diversité ethnoculturelle est encore loin de l'être. Pourtant, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) s'appliquant aux politiques publiques et l'approche genre tant réclamée n'excluent pas la prise en compte d'autres facteurs déterminants tels l'origine ethnique, le statut d'immigration, la classe sociale, l'orientation sexuelle, etc.

Les données sur les femmes immigrantes dans les postes décisionnels étant quasi inexistantes, nous présenterons dans un premier temps le contexte actuel, puis, un état de la situation portant sur la représentation des Québécoises en général, dans les postes décisionnels et les causes les empêchant d'accéder aux postes décisionnels. Enfin, nous tenterons de montrer en quoi de multiples obstacles et discriminations, en se combinant, empêchent une représentation adéquate des femmes immigrantes et racisées dans les instances décisionnelles, et ce, tout en questionnant les pratiques de certaines de ces instances.

1 ♦ Contexte

On rappelle régulièrement que les Québécoises ont beaucoup amélioré leur niveau de scolarité, mais qu'elles restent confinées dans des professions dites féminines, peu valorisées et mal rémunérées relativement aux hommes. Leur nombre dans les lieux de pouvoir a augmenté sensiblement, mais l'atteinte de la parité reste encore éloignée, si la courbe d'augmentation gardait la forme actuelle.

Selon des données récentes publiées par le Conseil du statut de la femme (CSF), en 2005-2006, les femmes représentaient 49,6 % des effectifs du secondaire, 59,6% de ceux du collégial et 58,2% de ceux des universités québécoises. En 2003, le revenu

total moyen pour les femmes de 15 ans et plus atteignait 28 200\$, comparativement à 39 700 \$ pour les hommes. En 2005, 58,2 % des travailleurs au salaire minimum étaient des femmes, et ce, même si le ratio des gains féminins s'est amélioré relativement aux gains masculins.

Selon le recensement de 2006, les Québécoises sont au nombre de 3 858 440 et constituent 51,1 % de la population totale du Québec. Bien qu'elles constituent un peu plus de la moitié de la population, leur importance politique et économique n'a pas encore atteint leur poids démographique. Les femmes immigrantes quant à elles, représentent 11,2 % de la population féminine québécoise et leur importance politique et économique est encore bien plus loin d'avoir atteint leur poids démographique.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les femmes sont généralement sous-représentées dans diverses institutions ou dans les différents postes décisionnels, que ce soit dans les domaines politique, économique et social ou dans la fonction publique. Les femmes s'investissent en plus grand nombre dans des domaines « traditionnellement » féminins, comme la santé, l'éducation ou la culture.

De plus, l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes a tendance à s'accroître aux différents moments de la vie active des travailleuses, comme lors de la naissance d'un enfant ou lors de la prise en charge d'une personne proche. Ainsi, les femmes sont fragilisées économiquement plus souvent que les hommes et plus exposées à une pauvreté persistante, notamment les mères responsables d'une famille monoparentale et les femmes seules – dont les femmes aînées.

Les femmes immigrantes se retrouvent déjà confrontées au sein des instances de pouvoir à une sous-représentation des femmes issues des groupes majoritaires ainsi qu'à une sous représentation par rapport aux hommes de leur groupe.

Par exemple, en politique Carole Simard (2003) démontrait bien comment les femmes issues des groupes majoritaires et minoritaires étaient sous-représentées au niveau municipal au sein des conseils municipaux lors des élections de 2000. Elle avait mis en exergue cette sous-représentation aussi bien au niveau des candidatures que des élu(e)s.

Sur un total de 687 candidats, 75% étaient des hommes et 26,5% seulement étaient des femmes. Parmi les candidatures ethniques, 77,8% étaient des hommes et 22,2% étaient des femmes. Parmi celles des minorités visibles, 52,9% étaient des hommes et 47% des femmes. On pouvait également remarquer un abaissement du pourcentage des femmes parmi les élu(e)s : 78,3% étaient des hommes et 21,7% des femmes.

Parmi les élu(e)s des communautés culturelles, les hommes représentent 80,3% et les femmes 19,7%. Les minorités visibles ne représentaient au total que 7 des élu(e)s sur un total de 240 personnes élues, même si le pourcentage des femmes élues dans cette catégorie était plus élevé que celui des hommes (5 femmes contre 2 hommes, soit 71,4% contre 28,6%). Ce qui fait remarquer que les minorités visibles vivent très certainement des barrières spécifiques, même si les femmes y sont surreprésentées. Les femmes immigrantes au sein de la catégorie des communautés culturelles et des minorités visibles restant invisibles dans l'étude.

2 ♦ La faible représentation des femmes en général⁵

Tel que mentionné plus haut, les Québécoises sont surtout représentées dans les lieux de pouvoir de certains secteurs. De façon générale, elles sont surtout présentes dans les conseils d'administration des milieux de la santé, de l'éducation et de la culture, mais peu représentées dans les instances décisionnelles locales et régionales.

Selon des données fournies par le Conseil du statut de la femme⁶ (CSF) et le Secrétariat à la condition féminine (SCF) sur la présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux en 2007, on remarquait bien leur présence plus importante dans certains secteurs comme la santé et l'éducation.

⁵Étant donné qu'il n'existe pas de données sur les femmes immigrantes dans les postes décisionnels, nous regardons donc dans un premier temps les données sur les femmes québécoises en général (toutes origines confondues). Par contre, il importe de souligner que la très vaste majorité de ces femmes sont de la population majoritaire, soit blanches et nées au Québec.

⁶ Portrait des Québécoises en 8 temps. Décembre 2006

Dans le milieu de la santé

Dans les agences de la santé et des services sociaux, les femmes formaient 42 % des conseils d'administration et 56,8 % des forums de la population. Alors qu'en 2005, les femmes détenaient 48% des postes dans les conseils d'administration et 50,9 % de ceux des forums de la population.

Dans le milieu de l'éducation

En 2005, dans les commissions scolaires, les femmes représentaient 48,9 % des commissaires et 42,3 % des présidents. En 2007, on pouvait constater une augmentation puisque 695 femmes sont commissaires, ce qui représente 48,2 % du nombre total. La présidence est assumée par une femme dans 44,9 % des cas.

Dans les conseils municipaux

Le nombre de femmes dans les conseils municipaux a légèrement augmenté depuis 2003. On comptait alors, 121 mairesses et 1666 conseillères municipales (respectivement 11,2 % et 24,3 % du total des personnes élues).

À la suite des élections municipales de 2005, les femmes n'occupaient que 13,5 % des postes de maires ou de chefs et 26,6 % des postes de conseillers municipaux et de conseillers de bande.

En 2007, on comptait 153 mairesses et 1841 conseillères municipales (respectivement 13,8 % et 26,3 % du total des personnes élues).

Dans les Conférences régionales des élus (CRE)

Dans les conférences régionales des élus (CRE), composées majoritairement d'élue(s) municipaux, les femmes occupaient alors en 2007, 168 des 619 postes sur les conseils d'administration (27,1 %), 39 des 136 postes sur les comités exécutifs (28,7 %).

Dans la haute fonction publique

Au 31 mars 2007, dans la haute direction de la fonction publique québécoise, les femmes représentaient 36 % des sous-ministres en titre, 34,3 % des sous-ministres

associés ou adjoints et 25,4 % des présidents et présidentes d'organismes gouvernementaux.

Au cours des dix dernières années, le pourcentage de femmes cadres de la fonction publique est passé de 12 % en 1992-1993 à 28 % en 2003 et à 36,8 % en 2007. Entre le 14 avril 2003 et le 10 décembre 2007, le nombre de femmes sous-ministres a augmenté de 49 % et celui des sous-ministres associées, de 34 %. Par contre, elles sont moins présentes dans les postes de pouvoir des organismes, gouvernementaux ou non.

En avril 2006, suite à l'énoncé de politique *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État* fixant un objectif clair d'ici 2011 concernant la représentativité féminine au sein des conseils d'administration des 24 sociétés d'État, l'ensemble des conseils d'administration de ces sociétés devront atteindre la parité. Entre avril 2006 et septembre 2008, la proportion de femmes sur ces conseils d'administration est passée de 27,5 % à 41,7 % : une augmentation de 51,6 %.⁷

En entrepreneuriat

Alors que les Québécoises créent de nouvelles entreprises à un rythme trois fois plus élevé que les Québécois, elles ne comptent que pour le tiers des entrepreneurs du Québec. Ceci s'explique par le fait qu'elles ont plus difficilement accès à du financement et que 80 % des femmes entrepreneures se concentrent dans le secteur des services, plus risqué et en moindre croissance. Moins enclines à s'endetter pour lancer une affaire, cela a un impact direct sur la taille et le développement de leurs entreprises.

À l'Assemblée nationale

En 2003, 38 femmes sont élues à l'Assemblée nationale et représentent 30,4% des élu(e)s. À la suite des élections générales de 2007, 32 femmes ont été élues et représentaient 25,6 % des députés siégeant à l'Assemblée nationale. En 2008, 37 femmes sont élues, elles représentent 29,6% des député(e)s.

Le nombre de femmes élues a certes augmenté historiquement parlant, mais il semble stagner depuis le début des années 2000 autour de 29 à 30%.

⁷ Secrétariat à la condition féminine Québec

Femmes élues à l'Assemblée nationale 1962-2007⁸

Élection générale	Nombre d'élues	% d'élues
1962	1	1,0%
1966	1	0,9%
1970	1	0,9%
1973	1	0,9%
1976	5	4,5%
1981	8	6,5%
1985	18	14,8%
1989	23	18,3%
1994	23	18,3%
1998	29	23,2%
2003	38	30,4%
2007	32	25,6%
2008	36	29,0%

On constatera plus bas, dans la liste des femmes élues en 2008, que les femmes immigrantes sont au nombre de 2 sur 36. Il s'agit de Fatima Houda Pépin (née au Maroc) du PLQ ainsi que de Marie Malavoy du PQ (née en Allemagne).

⁸ Source : Les femmes parlementaires depuis 1961. Assemblée nationale

**Liste des femmes élues lors des dernières élections
provinciales de décembre 2008⁹**

Line Beauchamp	Libéral
Denise Beaudoin	Parti québécois
Louise Beaudoin	Parti québécois
Marguerite Blais	Libéral
Marie Bouillé	Parti québécois
Julie Boulet	Libéral
Noëlla Champagne	Parti québécois
Francine Charbonneau	Libéral
Lucie Charlebois	Libéral
Michelle Courchesne	Libéral
Danielle Doyer	Parti québécois
Monique Gagnon-Tremblay	Libéral
Maryse Gaudreault	Libéral
Johanne Gonthier	Libéral
Véronique Hivon	Parti québécois
Fatima Houda-Pepin	Libéral
Yolande James	Libéral
Monique Jérôme-Forget	Libéral
Lisette Lapointe	Parti québécois
Charlotte L'Écuyer	Libéral
Nicole Léger	Parti québécois
Marie Malavoy	Parti québécois
Agnès Maltais	Parti québécois
Pauline Marois	Parti québécois
Nicole Ménard	Libéral
Nathalie Normandeau	Libéral
Carole Poirier	Parti québécois
Lorraine Richard	Parti québécois
Monique Richard	Parti québécois
Filomena Rotiroti	Libéral
Sylvie Roy	Action démocratique du Québec
Danielle St-Amand	Libéral
Christine St-Pierre	Libéral
Lise Thériault	Libéral
Stéphanie Vallée	Libéral
Dominique Vien	Libéral
Kathleen Weil	Libéral

⁹ Source : Assemblée nationale. Décembre 2008

Les femmes ministres

La représentation des femmes ministres a également augmenté historiquement et semble avoir atteint le plus haut pourcentage de l'histoire en 2008 (voir tableau plus bas).

Nombre de ministres dans les cabinets et la représentation féminine depuis 1962¹⁰

Date de formation du cabinet	Cabinet	Nombre de ministres incluant le premier ministre	Nombre de femmes ministres
1962	Lesage	19	1
1966	Johnson, D.	21	0
1970	Bourassa	22	1
1973	Bourassa	26	1
1976	Lévesque	24	1
1981	Lévesque	28	2
1985	Johnson, P. M.	29	4
1985	Bourassa	28	4
1989	Bourassa	30	6
1994	Parizeau	20	6
1996	Bouchard	22	5
1998	Bouchard	27	8
2003	Charest	25	8
2007	Charest	19	9
2008	Charest	27	13

Un Conseil des ministres paritaire

Depuis le 18 avril 2007, le gouvernement a annoncé la composition du nouveau Conseil des ministres, constitué en parts égales de femmes et d'hommes, et les femmes se sont vu confier des responsabilités importantes, notamment à titre de ministre des Finances

¹⁰ Source : Assemblée nationale. Décembre 2008

et présidente du Conseil du trésor, vice-première ministre, ministre de l'Éducation et ministre de la Famille, ministre des Relations internationales et ministre des Transports.

Dans les quatre cours de justice du Québec

On comptait en 2007, 24,3 % de femmes juges.

Dans la fonction publique québécoise

Les femmes occupaient 37,9 % des postes de haute direction et 30,8% des postes de cadres.

Dans les grandes entreprises

En 2002, les femmes occupaient seulement 10 % du total des sièges disponibles dans les conseils d'administration des 101 firmes québécoises figurant au palmarès des 500 plus grandes entreprises canadiennes, alors que 47 % de ces firmes n'en comptent aucune.

Au gouvernement fédéral

**Tableau 1 : Les femmes à la Chambre des communes
du Canada depuis 1984 ¹¹**

Année	Nombre total de sièges	Sièges occupés par des femmes	Proportion des sièges occupés par des femmes
1984	282	27	9,6
1988	295	39	13,3 (4)
1993	295	53	18,0
1997	301	62	20,6
2000	301	62	20,6
2004	308	65	21,1
2006	308	64	20,8
2008	308	68	22,1

¹¹ À voix égales et Bibliothèque du Parlement

**Candidats issus de minorités visibles par parti,
aux élections de 2004 et 2006¹²**

		BQ	PC	Parti vert	PLC	NPD
2004	Nombre	5	33	15	26	29
	Pourcentage	6,7	10,7	4,9	8,4	9,4
2006	Nombre	8	25	11	34	24
	Pourcentage	7,8	8,1	3,6	11,0	7,8

3 ♦ Le partage du pouvoir

Selon le Secrétariat à la condition féminine (SCF), la représentation des femmes dans les lieux de pouvoir est un enjeu démocratique important, particulièrement au niveau municipal.

«Leur faible participation à la vie publique municipale les prive d'un pouvoir important sur leur milieu de vie. Par ailleurs, certains sièges au plan régional ne sont réservés qu'à des élus, dans les centres locaux de développement (CLD) ou les conférences régionales des élus (CRE), ce qui a un impact sur la présence des femmes dans ces lieux de décision»¹³

Cette faible représentation des femmes dans certains lieux de pouvoir s'expliquerait par :

- la persistance des stéréotypes traditionnels : responsabilités familiales incombant davantage à la femme
- la nature même du pouvoir, moins attirante pour les femmes
- l'éducation différenciée des femmes et des hommes
- les écarts socioéconomiques entre les femmes et les hommes.

Pour d'autres, cette situation découle du mode de scrutin actuel et de nombreux groupes se sont prononcés en faveur d'une réforme du mode de scrutin. Le Mouvement

¹² Revue parlementaire canadienne. Volume 31, No3. 2008

¹³ Source SCF : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=135>

pour une démocratie nouvelle, le Collectif Féminisme et Démocratie, la Fédération des femmes du Québec, certaines centrales syndicales, etc., réclament une transformation en profondeur du mode de scrutin actuel afin de le rendre plus démocratique. Ce mode de scrutin majoritaire uninominal ne respectant pas les principes démocratiques essentiels.¹⁴

Un mode de scrutin plus démocratique devrait mieux refléter la volonté populaire, la diversité québécoise, le pluralisme politique, l'importance des régions dans la réalité québécoise et une représentation égale entre les femmes et les hommes.

4 ♦ Qu'en est-il pour les femmes immigrantes ?

Si nous nous penchons sur le cas particulier de Montréal, région plus significative en termes de représentation des femmes immigrantes au sein de la population, selon le Conseil des Montréalaises¹⁵

« Les femmes immigrantes représentaient, en 2006, 30,5 % des Montréalaises, soit 15,7 % de la population montréalaise. En dépit de leur niveau de scolarité plus élevé que celles nées au Canada, les femmes immigrantes sont moins présentes sur le marché du travail (Conseil du statut de la femme, 2005 : 65). Leur taux d'emploi était en 2006 de 47,6 %, comparativement à 53 % pour l'ensemble des Montréalaises. Lorsqu'elles réussissent à se trouver un emploi, les salaires sont souvent inférieurs et les conditions de travail plus précaires (CRÉ, 2006 : 41). Elles arrivaient notamment en 2006 au dernier rang sur le plan du revenu, avec un revenu moyen d'emploi de 23 809 \$ (34 877 \$ pour les hommes immigrants), tout en cumulant le taux de chômage le plus élevé, avec 11,9 % (10,4 % pour les hommes immigrants). Les femmes des minorités visibles immigrées sont particulièrement désavantagées sur le plan de l'insertion en emploi (Conseil du statut de la femme, 2005 : 65)».

Cependant, selon nos propres calculs à partir des mêmes sources¹⁶ consultées en avril 2009, les femmes immigrantes représentent 45,08% des femmes de la Ville de

¹⁴ Enjeux d'une réforme annoncée, Collectif Féminisme et démocratie, septembre 2004

¹⁵ Mémoire *Des solutions durables pour lutter efficacement contre la pauvreté*. Novembre 2008

Montréal, 26,14% des femmes de la Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Montréal alors qu'elles représentent 11,2% des femmes du Québec.

Ce qui signifie qu'en 2006 près d'une femme sur deux à Montréal est née à l'étranger, que plus d'une femme sur quatre l'est tout aussi dans la RMR de Montréal et que plus d'une femme sur dix est immigrante au Québec.

Secteurs occupés par les femmes immigrantes et obstacles rencontrés

Nous nous situons actuellement dans une période au Québec où nous assistons non seulement à une augmentation des volumes d'immigration, mais aussi à une féminisation de plus en plus importante de cette immigration.

Immigrant(e)s admis au Québec selon le sexe de 2002 à 2006 (14 mai 2007)¹⁷

Année	Hommes	Femmes	Total
2002	19 433	18 196	37 627
2003	19 796	19 787	39 583
2004	22 109	22 137	44 246
2005	21 569	21 743	43 312
2006	22 387	22 299	44 686
2002-2006	105 294	104 162	209 456

Cependant, la situation des femmes immigrantes est peu reluisante et s'explique par les multiples discriminations qu'elles vivent comme femmes et comme immigrantes. Par exemple, le taux de chômage en 2001 pour les femmes immigrantes était de 12,4 %, ce taux était plus élevé que pour l'ensemble de la population active féminine québécoise qui se situait à 7,7 % et aussi plus élevé que celui affectant l'ensemble de la main-d'œuvre masculine qui était de 11 % chez les hommes immigrants, et de 8,7 % dans l'ensemble de la main-d'œuvre masculine au Québec. Le décalage étant de 4,7 % pour les femmes immigrantes alors qu'il était de 2,3 % pour les hommes immigrants.¹⁸

¹⁶ Statistique Canada. Profils des communautés de 2006, Montréal, Québec (tableau), Recensement de la population de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F>

¹⁷ Source : Statistique Canada

¹⁸ Source : Statistique Canada 2001, cité par le CIAFT in « Les femmes et le marché de l'emploi », Comité aviseur femmes en développement de la Main-d'oeuvre, 2005, p52

Si les femmes en général vivent encore de multiples discriminations, certaines femmes en vivent plus que d'autres. C'est notamment le cas des femmes issues des groupes ethnoculturels et racisés¹⁹ incluant les femmes migrantes et immigrantes. Le croisement des multiples discriminations liées au sexe, à l'origine ethnique, à la couleur, à la religion, à l'orientation sexuelle, aux limitations fonctionnelles, à l'âge, entraînant pour ces femmes des situations de vulnérabilité encore plus importantes que pour l'ensemble des femmes.

La représentation des femmes immigrantes et racisées reste très faible dans les postes décisionnels, et ce, dans tous les secteurs de la société même si le niveau de qualification de ces femmes n'a cessé d'augmenter et dépasse même celui des femmes de la majorité.

D'autre part, nous avons assisté ces dernières années à tout le débat sur les « accommodements raisonnables », débat où le racisme et la xénophobie se sont exprimés librement à l'encontre des immigrants et des immigrantes, des membres de certaines minorités visibles et de certaines communautés religieuses et cela même si la majorité des demandes d'accommodements raisonnables n'émanaient pas des immigrants et des immigrantes.

Les élues immigrantes au gouvernement du Québec

Dans l'actuelle Assemblée nationale québécoise, deux immigrantes y siègent. Il s'agit de Fatima Houda-Pépin au sein du PLQ et Marie Malavoy au PQ dans l'opposition officielle. On remarquera qu'une seule des deux a occupé un poste de ministre une très courte période.

Née à Meknès au Maroc, Fatima Houda-Pépin est députée de La Pinière depuis 1994. Elle a été réélue en 1998, 2003, 2007 et 2008. Elle est première vice-présidente de l'Assemblée nationale et membre de la Commission de l'Assemblée nationale depuis mai 2007.

¹⁹ Cette notion renvoie au fait que la « race » est une construction sociale.

Née à Berlin en Allemagne le 23 mars 1948, Marie Malavoy est députée de Taillon, elle est la Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de développement. Éluée députée de Sherbrooke aux élections générales du 12 septembre 1994, elle a été ministre, de la Culture et des communications de septembre à novembre 1994. Elle est élue de députée de Taillon depuis 2006.

Les élues immigrantes au niveau municipal

Suite aux élections de 2005, les données sur les femmes immigrantes élues ne sont pas disponibles. Après avoir recensé les candidates élues des deux partis municipaux les plus importants, Union Montréal et Vision Montréal, on peut seulement déterminer une moyenne d'élues de communautés culturelles (immigrantes ou non) équivalente à 9 sur 29 pour Union Montréal et de 3 sur 7 pour Vision Montréal. Ce qui représente 30% pour Union Montréal et 42% pour Vision Montréal. Enfin et au total, avec 36 femmes élues dont 16 issues de communautés culturelles qui représentent un peu plus de 40% des élues. Il reste que sur ce pourcentage aucune des élues n'est issue de minorités dites visibles.

Comme le mentionnait la Ligue des Noirs du Québec²⁰,

«On voit qu'aux niveaux fédéral et provincial, il y a certains membres de la communauté noire qui sont élus, mais à la Ville, c'est fermé»... Quand il pense au chemin parcouru aux États-Unis, où le premier président noir a été assermenté la semaine dernière, M. Philip soupire. «On a beaucoup de travail à faire au Québec». À l'époque du maire Pierre Bourque, deux conseillers municipaux noirs siégeaient à Montréal. Selon les données du recensement 2006 de Statistique Canada, 26 % de la population de la Ville de Montréal appartient à une minorité visible».

²⁰ Source : Noée Murchison, Nouvelles générales - Politique municipale. *La Ligue des Noirs blâme les partis municipaux montréalais*. 29 janvier 2009 <http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/politiquemunicipale/167-ligue-des-noirs-montreal>

Les élues immigrantes au gouvernement fédéral

Pour la chambre des communes, les données actuelles ne permettent pas de déterminer si certaines élues aux élections de 2008 sont immigrantes. Cependant, selon Benjamin Vachet²¹, 13,31% des députés étaient nés à l'étranger en 2006. Ce qui suppose que des femmes immigrantes en font partie. Selon le recensement 2006, 6 186 950 personnes au Canada sont nées à l'étranger, soit près du cinquième (19,8 %) de la population du pays.

Les gouverneures générales immigrantes

Deux gouverneures générales du Canada successives depuis 1999 sont des immigrantes. Elles représentent des exceptions dans le champ de la sous-représentation politique des femmes immigrantes et des femmes issues de communautés culturelles et racisées. Reste qu'elles représentent une volonté politique de redressement d'une situation systémique de discrimination alliant sexe et origine ethnique.

Michaëlle Jean, 27ème Gouverneure générale du Canada depuis septembre 2005 est née à Port-au-Prince en Haïti. Elle fait ses débuts à Radio-Canada en 1988, tour à tour comme reporter et animatrice. En 1995, elle devient cheffe d'antenne de plusieurs émissions du Réseau de l'Information à Radio-Canada (RDI), successivement : *Le Monde ce soir*, *l'Édition québécoise*, *Horizons francophones*, *Les Grands reportages*, *Le Journal RDI* et *RDI à l'écoute*.

Adrienne Clarkson a été gouverneure générale du Canada de 1999 à 2005. Née à Hong Kong en 1939, Mme Clarkson s'est réfugiée au Canada avec sa famille durant la guerre en 1942. Auparavant, Adrienne Clarkson avait mené une carrière dans le domaine de la radiodiffusion, du journalisme, des arts et du service public.

Les immigrantes dans le mouvement syndical

Bien mal connues, la représentation et la participation des femmes immigrantes à de grandes luttes syndicales ne sont pourtant pas négligeables. Selon Émilía Castro, vice-

²¹ *Des minorités peu visibles*, in Le Jumelé. Printemps 2008. P4

présidente du Conseil central de Québec-Chaudières-Appalaches et responsable du dossier des femmes à la CSN²² :

« Les travailleuses immigrantes sont descendues dans la rue surtout lors des grèves dans les secteurs du textile. Rien là d'étonnant! Même si certaines arrivaient ici avec une bonne éducation ou une formation spécialisée, elles devaient recommencer au bas de l'échelle pour gagner leur vie et celle de leur famille. Or, ces secteurs avaient besoin de main-d'oeuvre. Les immigrantes ont fait plus que participer aux nombreuses grèves et manifestations; elles ont contribué à faire émerger chez des travailleurs et de travailleuses une prise de conscience de leurs droits qui a été à l'origine des grands combats pour obtenir la syndicalisation. Nombre d'entre elles, particulièrement celles qui arrivaient en provenance des pays de l'Est, étaient très politisées, très sensibilisées à la lutte des classes. Elles ont fait essaimer ces idées ici, au Québec. Certaines, je pense par exemple à Léa Roback, une Juive d'origine polonaise, sont devenues d'ailleurs de grandes leaders du mouvement! Bref, l'apport des immigrantes est indéniable. Si je me fie à leur engagement actuel lors des grèves, j'imagine aussi qu'à l'époque elles devaient être au premier rang des manifestations. Dans le secteur de l'hôtellerie par exemple, où elles sont nombreuses, elles demeurent vigilantes aux réunions syndicales, sont très actives sur les piquets de grève, participent beaucoup. Des marches comme celle «Du pain et des roses» et La Marche mondiale des femmes mènent cependant à la même constatation: que l'on soit immigrante ou d'ici, que l'on vienne de n'importe où sur la planète, on vit toutes les mêmes problèmes. On se bât toutes au fond pour les mêmes choses. C'est unies que les femmes gagneront. On l'a compris. Avec la Marche à l'an 2000, on fait une entrée dans le nouveau millénaire en rangs serrés. »

Pourtant et malgré leur engagement ancien, leur représentation dans les postes décisionnels reste très faible. Dans son mémoire présenté devant la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, l'Intersyndicale des femmes relevait que les immigrantes vivaient des difficultés d'intégration spécifiques et étaient doublement discriminées face à l'emploi et aux

²² La Gazette des femmes, Vol. 21, no 6, Mars-Avril 2000, p. 1-12

services offerts par l'État. De plus, elles avaient les salaires les plus bas et les taux de chômage les plus élevés.

« Pour en arriver à une réelle intégration des personnes immigrantes, ... l'État doit soutenir davantage les groupes chargés de les accueillir, de les accompagner et faciliter leur intégration dans la société. Toutes les mesures prises doivent tenir compte des femmes immigrantes et de leurs difficultés propres. »

Créée en 1977, l'Intersyndicale des femmes représente 160 000 travailleuses dont la plupart œuvrent dans les services publics. Elle est composée des représentantes des comités de condition féminine des organisations syndicales suivantes : l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du Québec (SPGQ).

Les immigrantes dans le mouvement communautaire et le mouvement des femmes

Bien qu'encore marginalisées dans les organismes de la majorité et sous-représentées dans les instances décisionnelles de ces organismes, elles sont de plus en plus nombreuses, à l'instar des femmes en général à occuper ce secteur, surtout depuis la fin des années soixante-dix, au Québec, comme dans le reste du Canada.

« C'est vers la moitié de la décennie 1970 et dans la foulée du mouvement féministe qu'à surgi, au niveau national, le mouvement social des « femmes immigrantes ». Comme le souligne Roxanna Ng : « They have emerged from a silent and neglected minority to a vocal and visible pressure group in Canadian social and political life » (Ng, 1989). De multiples organisations communautaires, locales et régionales, ont fait leur apparition, pendant que des conférences provinciales et nationales étaient organisées par les appareils d'État tels que la « Conférence nationale sur la situation des immigrants », organisée à Toronto en 1981 par le Ministère du Multiculturalisme; le colloque « Femmes immigrées, à nous la parole », organisée au Québec en 1983, par le Ministère des

communautés culturelles et de l'immigration; la conférence sur les femmes des minorités, le racisme, le sexisme et l'emploi, organisée en 1983, par la commission des droits de la personne de l'Ontario et l'Ontario Women's Directorate; « l'Organisation nationale des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible » du Canada (NOIVMWC), formée en 1986, à la suite d'une consultation nationale orchestrée par le Multiculturalisme en 1985 (Hernandez, 1987) »²³

Selon Louise Mailloux, Heather Horak et Colette Godin (2002),

« Les femmes immigrantes ou appartenant à des minorités visibles - qui se heurtent souvent au triple obstacle de leur sexe, de la race et de la pauvreté - sont en général plus marginalisées dans les organismes de la majorité. »

Elles ajoutent, en citant les facteurs influant sur la participation :

« Par exemple, dans les minorités visibles, les femmes font souvent face à une triple entrave : comme femmes, à l'inégalité fondée sur le sexe, comme immigrantes, à des problèmes d'intégration et comme femmes de couleur, aux barrières raciales du système et des structures. Racisme, sexisme et préjugés de classe – profondément ancrés dans les structures des organismes majoritaires – renforcent en général les inégalités auxquelles se heurtent les femmes de ces communautés. C'est peut-être ce qui explique que les femmes des minorités visibles et les immigrantes aient plus tendance à faire du bénévolat dans les organisations religieuses, culturelles et communautaires de leur communauté, même si beaucoup oeuvrent dans les organismes de la majorité. »

Le problème de la participation et surtout de la représentation des femmes issues des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans le mouvement des femmes semble s'être posé au Canada surtout vers le milieu des années 90.

« Mais au milieu des années 90, des fissures sont apparues dans les mouvements politiques non électoraux des femmes quant à la représentativité. Des femmes appartenant à des minorités ont en effet révélé le racisme jusque-là resté dans l'ombre des mouvements contrôlés par les femmes de la majorité,

²³ Micheline Labelle, Femmes et migration au Canada : Bilan et perspectives, Canadian Ethnic Studies, XXII, 1, 1990, pp67-82

critiquant avec verveur le caractère de plus en plus professionnel et élitiste des organisations féministes institutionnalisées comme le Comité canadien d'action. » (L. Pauline Rankin, 2002)

Au Québec, ce n'est qu'en 1992, avec le Forum pour *Un Québec Féminin pluriel*, organisé par la FFQ que la question d'un mouvement des femmes plus représentatif de la diversité ethnoculturelle a commencé à être abordée.

« Consciente que le Québec est une terre d'accueil depuis toujours, que son visage se complexifie et que cette tendance n'ira pas en se résorbant, la Fédération a choisi de contribuer au débat afin de préciser quelles sont les normes démocratiques qui, selon elle, permettent de préserver le lien civique. Car il faut le reconnaître, le pluralisme n'est pas encore entré dans les faits même si le Québec est de plus en plus multiethnique. »

... « Le mouvement ne fera plus l'économie du pluralisme culturel. Un véritable maillage entre lui et les femmes de communautés ethnoculturelles s'impose. »

Aujourd'hui, si la participation et la représentation des femmes issues des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles restent encore faibles au sein des organisations féministes, cette question reste tout de même incontournable et les raisons de cette faiblesse restent encore peu abordées aussi bien au sein des organisations qu'au niveau de la recherche.

Pourtant, récemment au Québec, un répertoire des organismes de femmes des communautés culturelles²⁴ a été publié par la Fédération des femmes du Québec en septembre 2005. Il témoigne bien de l'accroissement du militantisme des femmes immigrantes et des femmes des communautés culturelles dans le mouvement féministe et d'une participation de plus en plus importante même si la plupart de ces organismes restent encore sous-financés ou non financés²⁵.

²⁴ <http://www.ffq.qc.ca/pub/rep-org-femmes-2006.pdf>

²⁵ Voir le site web de la FFQ : www.ffq.qc.ca

Dans les organismes féministes de la majorité, malgré des efforts plus importants en vue d'adapter les services en direction des femmes immigrantes, les instances décisionnelles (conseils d'administration, comités exécutifs) reflètent peu la diversité ethnoculturelle croissante des femmes.

Les immigrantes dans le secteur économique

Alors qu'on assiste à une féminisation de l'immigration - en 2006, on dénombrait au Québec 433 635 femmes immigrantes pour 417 920 hommes immigrants²⁶ - et à une qualification plus importante des femmes immigrantes, un certain nombre d'obstacles continue d'empêcher les femmes immigrantes d'utiliser leurs compétences professionnelles et leurs expériences acquises à l'étranger pour obtenir un emploi décent au Québec.

Les secteurs qu'elles occupent sont les secteurs économiques les plus précaires.

« Les femmes immigrantes de la région de Montréal, où elles sont les plus nombreuses, sont davantage représentées dans le secteur de la fabrication (24%) par rapport à l'ensemble des Montréalaises (13%). En deuxième lieu, elles sont plus nombreuses que les hommes immigrants dans le domaine du commerce de détail (31%) contre (19%). Enfin, elles sont 20% dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale²⁷ ».

Les impacts de la non-reconnaissance des diplômes et des compétences acquises à l'étranger sur l'autonomie économique des femmes immigrantes au Québec sont désastreux. En dépit du fait que les femmes immigrantes soient de plus en plus scolarisées, cela ne se conjugue pas avec des taux d'activité et d'emploi plus convenables. Ce qui s'explique par les multiples discriminations que vivent les femmes immigrantes dans la société d'accueil.

Les données socio-économiques sont alarmantes et démontrent que les femmes immigrantes sont encore plus pauvres que les hommes immigrants et que les femmes québécoises. Dans le domaine de l'intégration en emploi, par exemple, entre 1996 et

²⁶ Statistique Canada, 2006

²⁷ CRÉ de Montréal, Un portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'Île de Montréal en 2001. <http://www.femmesdemontreal.org/fr/1054/index.php>

2001, le taux d'activité des femmes immigrantes était de 51,7% (contre 67,9 % pour les hommes immigrants), alors que le taux d'emploi était de 45,3 % (contre 60,4 % pour les hommes immigrants)²⁸.

En 2001, 6,8 % des femmes immigrantes n'avaient aucun revenu et 57,6 % de celles qui avaient un revenu, gagnaient moins de 20 000\$. Pour cette même année, le taux de chômage pour les femmes immigrantes était de 12,4 %, ce taux était plus élevé que pour l'ensemble de la population active féminine québécoise qui se situait à 7,7 % et aussi plus élevé que celui affectant l'ensemble de la main-d'œuvre masculine qui était de 11 % chez les hommes immigrants²⁹.

Finalement, le revenu moyen des hommes immigrants était de 31 074\$ en 2000, alors que celui des femmes immigrantes ne représentait que 64% de ce dernier, avec un revenu moyen de 19 766\$.

Dans un tel contexte, comment espérer une représentation plus importante des femmes immigrantes dans les postes décisionnels au niveau économique ?

Conclusion

Les institutions québécoises et canadiennes sont encore loin d'être représentatives des femmes. Si les Québécoises ont pu bénéficier de mesures de discrimination positive (notamment les PAE) leur permettant d'occuper plusieurs secteurs dont elles étaient exclues (fonction publique) et des luttes féministes, cela ne leur a pas encore permis pour autant d'y occuper les postes décisionnels et elles continuent d'occuper surtout des secteurs « traditionnellement » féminins. Que l'on regarde tant du côté politique, qu'économique, la situation est la même.

Les secteurs les plus équitables qui soient pour les femmes au Québec, en terme de représentation dans les lieux de pouvoir, sont ceux de l'éducation, la santé et le mouvement communautaire et féministe. Secteurs traditionnellement féminins. Pourtant,

²⁸ Idem

²⁹ Idem

et c'est bien là que le bât blesse, la diversité ethnoculturelle des femmes n'y est pas associée, y compris lorsque les populations féminines principalement desservies sont nées à l'étranger ou d'origine autre que française.

Comment se fait-il que le mouvement féministe reste si frileux à aborder la question du racisme en son sein et pas seulement dans société! En effet, sinon comment promouvoir une meilleure représentation des femmes immigrantes dans les différents lieux de pouvoirs de la société, si on ne le fait pas avant tout « chez soi ». C'est entre autres pour cette raison que la Fédération des femmes du Québec travaille depuis quelques années, non seulement sur les enjeux liés au racisme, au sexisme et l'emploi en général (telle la création de sessions de formation qui seront offertes en 2009-2010) mais aussi à réfléchir sur ses pratiques et améliorer la diversité au sein de son Conseil d'administration ainsi que l'embauche et l'intégration de nouvelles travailleuses de diverses origines au sein de sa propre équipe de travail.

Comme le mentionnait Farida Osmani³⁰,

« Le traitement des inégalités entre femmes immigrantes et non-immigrantes induit par le racisme institutionnalisé ne fait pas l'objet de débats dans les milieux féministes. Pourtant, il le devrait tant cette situation est intolérable, les gains en matière de droits et d'accès à l'égalité des femmes ne les représentant pas dans toute leur diversité ».

La question des inégalités et du partage du pouvoir reste également tabou lorsqu'il s'agit de l'aborder entre Immigrantes et non-Immigrantes. Il semble pourtant que cette question devra être l'objet d'un débat inévitable à faire avant même de promouvoir une meilleure représentation des femmes immigrantes dans les lieux décisionnels. Sinon, comment viser la solidarité entre toutes les femmes en ne rendant transversale que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et non celle de la diversité ethnoculturelle.

³⁰ L'égalité pour toutes? *L'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec*. Recherches féministes. Volume 15, numéro 2, 2002